



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	11
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le 16 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/26 -

Date de la convocation municipale : 14 juin 2021

**OBJET :**

**Acquisition d'une unité de décontamination (99,7 % du coronavirus éliminés) et de filtration d'air au sein du bâtiment de la cantine municipale.**

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Karine BOUVET- Véronique LE FUR – Mélanie GALVEZ & MM. Alain GRANDGIRARD – Jean de PALLEVILLE – Christian DENANS – Alain BROUSSE – Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO

Absents excusés :

Mme Natacha GRISONI qui donne pouvoir à Mme Régine FARLIN,  
Mme Sophie KERNEN qui donne pouvoir à Mme Karine BOUVET,  
Mme Virginie BOCCA qui donne pouvoir à Mme Mélanie GALVEZ,  
M. Stephan LUCIBELLO qui donne pouvoir à M. André BERTERO.

Monsieur le Maire explique aux membres de l'Assemblée que dans le respect absolu des normes sanitaires actuellement en vigueur, la commune envisage d'acquérir et d'installer dans le bâtiment de la cantine scolaire, une unité mobile de décontamination et de filtration d'air dans les meilleurs délais.

En 5 minutes 99,7 % de Coronavirus sont éliminés. Silencieux (32 Décibels), l'appareil détruit également Composés Organiques Volatils (COV), moisissures, champignons (aspergillus), odeurs et bactéries, protégeant ainsi les enfants et le personnel municipal.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant HT	Financements	Montant des financements	Taux (en %)
2 200,00 €	Conseil Départemental des B.D.R.	1 320,00 €	60 %
	Autofinancement communal	880,00 €	40 %
<b>Total H.T</b> 2 200,00 €	<b>Total Financement</b>	<b>2 200,00 €</b>	<b>100 %</b>

Après avoir examiné le devis et le plan de financement ci-dessus, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation du projet précité,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental des B.D.R. une subvention, la plus élevée possible,
- **FAIT** inscrire au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS,

  


André BERTERO